

COMPTE RENDU CHS-CT du 29 Janvier 2021 9H30

Les représentants **FO-Finances64** ont lu une déclaration liminaire. Vous la trouverez en cliquant sur le lien suivant : https://www.fo-dgfip-sd.fr/064/IMG/pdf/declaration_liminaire_-_copie.pdf

Nous avons indiqué en fin de liminaire, que nous souhaiterions, au moins une fois par an, un bilan et un recensement des actions menées à l'endroit de nos collègues en situation de handicap.

Le Président a répondu aux différentes liminaires...

⇒ **sur les restructurations engagées à la ddfip64**: « Il n'y a pas de plan caché. Les choses se sont faites au rythme de la concertation avec les élus. Les suppressions d'emplois sont conformes à la déclinaison nationale ». Il ne souhaite pas refaire le débat sur le NRP et le CTL emploi en CHS-CT. « Les EDR sont répartis en fonction des besoins ».

⇒ concernant la **relocalisation des services** : c'est une « bonne nouvelle » pour les emplois.

⇒ **sur la pression liée à l'accueil** : il ne nie pas ce fait, mais constate qu'il n'y a « qu'une fiche de signalement » pour 2021.

⇒ le Directeur reconnaît que **le taux de télétravailleurs dans le 64 est faible** cependant, il « optimise le taux d'utilisation ». Une trentaine d'ordinateurs supplémentaires seront livrés après préparation par la CID. La direction rappelle qu'elle est tributaire des livraisons de matériel. Nous avons relevé une situation disparate entre 2 « grosses unités comparables », 50 % de télétravail pour l'une, là ou l'autre affiche 12,25 %. En conséquence, la Direction examinera la situation ainsi que **les quotités**. Rappelons que la période est exceptionnelle, il s'agit de protéger les agents, limiter les interactions, vider les « open-spaces » et de facto faciliter la gestion de la restauration collective.

⇒ concernant **la vaccination** et notre constat dans la liminaire : « *Nous regrettons, suite aux demandes de plusieurs fédérations des Finances (dont FO) relatives à la vaccination prioritaire de certains collègues (agents d'accueil, douaniers, formateurs, etc.), qu'en réponse, le 15 janvier 2021, le Ministère, n'ait rien prévu pour l'instant. Ce manque d'anticipation nous paraît préjudiciable pour le personnel en première ligne qui souhaiterait se faire vacciner. Cela fait un an que nous devons vivre avec la Covid 19, force est de constater que la DGFIP est plus souvent dans la réaction que la prévention* », le Président a simplement rappelé la doctrine nationale et reconnu que rien n'est prévu à la DGFIP pour le moment.

Suite à notre demande (cf liminaire) et notre courrier en date du 3 novembre 2020, la Direction s'engage à fournir tous les documents nécessaires au Médecin de prévention afin qu'il communique son avis sur **les restructurations 2021 dans le 64**. Elle estime que l'ISST a rendu le sien en 2019. Nous ne manquerons pas de revenir sur le sujet, les projets ayant été sensiblement modifiés avec l'arrivée du nouveau Directeur.

Situation du département.

⇒ A la date du 28 janvier 2021, sur **829** agents (effectif théorique), **524** étaient présents, **132** absents, **138** en télétravail, **35** en télétravail « nomade ». **Sur 5 jours**, la direction recense **31 %** de télétravailleurs.

⇒ depuis le début de l'année 2021 la Direction a connu plusieurs alertes. À ce jour, la direction recense **3 cas covid19 et 2 en isolement**.

Notre remarque dans la liminaire était justifiée. Globalement le département compte 30 % de télétravailleurs bien en deçà des objectifs de fin d'année fixés par la Direction locale (40 % au 31-12-2020).

Aux Douanes, le taux de télétravailleur est de 86 % pour les agents de la branche opération commerciale (27 % à 1 j, 8 % à 2 j, 19 % à 3 j, 25 % à 4 j, 20 % à 5 jours).

⇒ **les masques acquis via le CHS-CT ainsi que ceux achetés par la Direction sont tous de catégorie 1 et donc conformes à la réglementation sanitaire**. Les agents disposent de 10 masques tissus. Ce nombre est suffisant pour tenir jusque fin mars 2021. En réserve, des masques chirurgicaux sont à la disposition des gestionnaires de sites.

⇒ **FO** souligne que la DGAFP a une vision restrictive du possible présentiel en réunion (pas plus de 6) alors que le protocole national du ministère du travail, revu le 6 janvier 2021, **permet à l'employeur de prendre en compte une jauge de 4m2/par personne pour ces dernières.**

⇒ sur les consignes du **respect du couvre-feu**, la Direction a envoyé un message précis à l'attention des Chefs de services. Le constat est qu'il n'y a pas pléthore d'agents après 18 h 00. Ces derniers ont la possibilité de commencer plus tôt (7 h 00) pour finir plus tôt (consignes données par la direction aux Chefs de services avec « un pas à pas » pour la réintégration des heures).

Par contre, **il convient de ne pas rester au travail après 18h00.** Les situations particulières seront néanmoins gérées au cas par cas.

Les repas dans les cantines.

La direction indique que pour le RIA, la jauge va passer à 8 m2. Il peut être envisagé un élargissement des plages horaires et/ou la possibilité de repas à emporter. Dans ce cas, il faudra faire preuve de bon sens et mettre en place un roulement afin de prendre les repas à tour de rôle. « Il n'y a pas de solution miracle » dixit le président.

L'accueil du public.

Ce sujet va être repris dans le cadre de la campagne de l'impôt sur le revenu quitte à organiser une réunion (groupe de travail ou réunion institutionnelle).

Le point sur le budget et les actions menées.

Le budget 2021 n'est pas voté, mais estimé à un peu plus de 125 000 €. Trois provisions ont été actées pour les aménagements de postes à hauteur de 15 000 €, 10 000 € pour les formations, 200 € pour le secrétariat.

5 projets à la DDFIP64

- Frais de secrétariat pour 200€.
- Divers services : 20 pupitres de type « docuglide ».
- Biarritz (remplacement porte issue de secours au rez-de-chaussée) pour 4805,20 € .
- SIP/SIE Orthez pose de luminaires extérieurs (pas de devis).
- Centre de Contact de Pau : création d'une cloison phonique pour la future salle de repos.

Ce dernier projet est mis en « stand-by » par la Direction suite aux diverses interventions et interrogations syndicales. Il semblerait que ce projet réponde plus à une « commande urgente » relative à la charte sur les Centres de Contact qu'à un réel souhait des agents.

3 projets pour la DRDDI

- BSI de Dax : amélioration «poste de travail» (une vingtaine de bras support écran).
- Tous services : renouvellement fauteuils de bureau.
- Tous services : support PC portable dans le cadre du télétravail.

Le projet CDC n'a pas été retenu. Tous les autres ont été actés sur le principe en attente de devis pour validation définitive.

Examen du registre santé sécurité DDFIP

- Programmation du chauffage en continu dans certains sites.
- Biarritz : des travaux sont envisagés sur le bâtiment et les ouvrants suite à des infiltrations. Une demande de financement a été faite auprès des services de la Préfecture.

Examen du registre santé sécurité DRDDI.

- Un bras support a été alloué à un collègue.

Questions diverses

Vos représentants FO ont évoqué le remplacement de la hiérarchie du Sip de Pau. C'est une préoccupation partagée par la Direction qui nous rassure en indiquant qu'il y aura un intérim. Dossier à suivre.

Fin de ce CHS-CT à 15 h 30.

Vos représentants FO-FINANCES 64 à ce CHSCT

Nathalie SABATHE - Titulaire excusée.

Myriam CANNONE - Suppléante

Jean BERNET - Titulaire

Sonia PUCHEUX - Suppléante excusée



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES

